



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 66/2017
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 20 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27 SEP. 2017

Affiché le : 26 SEP. 2017

L'An deux mille dix-sept, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 Septembre 2017.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, ANDUZE, LASSALLE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, FERTE J, FERTE S, JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
M. MARTIN	à	M. DELON
Mme SEIB-TAUPIN.	à	Mme FERTE S.

EXCUSÉE : Mme GARBIN.

SECRETAIRE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancements de grades

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération du 24 janvier dernier, ils ont fixé le taux d'avancement de grade à 100 %.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la validation des avancements de grade de la CAP du 21 juin 2017 du CDG 31, il convient de créer les postes suivants :

POSTE	HORAIRE
1 Agent de Maîtrise Principal	TC
1 Adjoint Administratif Ppal de 1 ^{ère} classe	TC
6 Adjoints Techniques Ppal de 2 ^{ème} classe	TC
1 Adjoint d'Animation Ppal de 2 ^{ème} classe	28/35 ^{ème}
1 Adjoint d'Animation Ppal de 2 ^{ème} classe	31/35 ^{ème}
3 Adjoints d'Animation Ppal de 2 ^{ème} classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 20 septembre 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (4 abstentions : Mmes FERTE S., SEIB-TAUPIN, JOUET et M. FERTE J.) :

- De créer les postes décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.

1000
1000
1000

Aussonne, le 22 Septembre 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

